

ORDRE DE VIREMENT PONCTUEL OU PERMANENT

N°

EN POLYNÉSIE (XPF) HORS POLYNÉSIE (EUROS)

DONNEUR D'ORDRE

(Nom et Prénom ou Raison Sociale)

1 4 1 6 8 0 0 0 0 1 NUMÉRO DE COMPTE CLÉ RIP

CODE BANQUE

CODE GUICHET

NUMÉRO DE COMPTE

CLÉ RIP

XPF Euros*

(Défaut)

LES CONTACTS TELEPHONIQUES

(Montant en chiffres)

(Montant en lettres)

(Montant en lettres)

Motif du transfert (obligatoire) :

BÉNÉFICIAIRE

(Nom et Prénom ou Raison Sociale)

EN POLYNÉSIE

Compte Courant Postal :
ou

1 4 1 6 8 0 0 0 0 1 NUMÉRO DE COMPTE CLÉ RIP

CODE BANQUE

CODE GUICHET

NUMÉRO DE COMPTE

CLÉ RIP

Compte bancaire en Polynésie :

CODE BANQUE CODE GUICHET NUMÉRO DE COMPTE CLÉ RIP

CODE BANQUE

CODE GUICHET

NUMÉRO DE COMPTE

CLÉ RIP

- (Cocher la case correspondante)

HORS POLYNÉSIE

Compte Courant Postal :
ou

CODE BANQUE CODE GUICHET NUMÉRO DE COMPTE CLÉ RIP

CODE BANQUE

CODE GUICHET

NUMÉRO DE COMPTE

CLÉ RIP

Compte bancaire :

Identification internationale : IBAN

CODE B.I.C

Motif complémentaire :

À la date du :

___/___/___

* Cet ordre de virement sera traité dans un délai de sept jours à compter de sa date de réception au CCP

Les virements en Euros, sont autorisés uniquement en Hors Polynésie

NB : Ce formulaire, ainsi que le RIP ou RIB du bénéficiaire, doivent obligatoirement être joint à cette demande.

(1) SI INSTRUCTIONS PERMANENTES

PERMANENT (1) : Ouverture | Modification | Annulation - (Rayer les mentions inutiles)

XPF Euros

(Montant modifié en chiffres)

(Défaut)

(Montant en lettres)

Date de 1^{ère} échéance : ___/___/___

Date de dernière échéance : ___/___/___

(Montant en lettres)

- si illimité mettre 9999

Périodicité : Mensuelle Trimestrielle Semestrielle Annuelle

AGENCE OPT DE :
(griffe codique du bureau payeur)

T A D

Signature Agent OPT
(OBLIGATOIRE)

N° de FAX de l'agence : _____

Référence P.I. Obligatoire

P.I. : Passeport Permis de conduire
 Carte Nationale d'identité

N° : _____

Délivrée le : ___/___/___

Par : _____

Date de naissance : ___/___/___

À : _____

À _____
le ___/___/___

SIGNATURE DU CLIENT

* Les frais éventuellement applicables à l'opération seront prélevés sur compte. Le guichetier doit impérativement saisir le virement. Pour les agences manuelles merci de faxer au CCP au 855 990.

NB : L'original doit être envoyé au CCP pour archives.

1 volet original CCP / 2 volet Client